

Règlement du dispositif d'avant-programmes FLUX

Préambule

Le dispositif d'avant-programmes Flux est inscrit depuis 2014 dans la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat (Ministère de la Culture – Préfecture des Hauts-de-France – Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France), le Centre National du Cinéma et de l'image animée et la Région Hauts-de-France.

Il apparaît au Titre II « soutien à la diffusion culturelle, à l'éducation artistique et au développement des publics » à l'article 13 b) « soutien à la diffusion des œuvres soutenues ».

Principes généraux

Elaboré conjointement dès son origine par De la suite dans les images et les Rencontres Audiovisuelles, le dispositif Flux est une proposition d'avant-programmes destinés à la salle de cinéma.

Il se présente sous la forme d'un catalogue de courts-métrages géré par les Rencontres Audiovisuelles et de contenus produits par De la suite dans les images.

Objectifs

- favoriser la visibilité et la circulation de la création régionale (courts et longs métrages) ;
- soutenir la filière des créateurs.trices et technicien.ne.s des Hauts-de-France ;
- appuyer l'éditorialisation de la salle de cinéma par la mise à disposition de contenus s'adaptant à la diversité et aux modalités de sa programmation ;
- contribuer à l'accompagnement professionnel des personnels de l'exploitation et de l'action culturelle cinématographique ;
- proposer aux spectateurs une avant-séance de qualité.

Coordination et gouvernance

Le dispositif est coordonné collégalement par De la suite dans les images et les Rencontres Audiovisuelles sous l'égide du Comité de Pilotage qui réunit des représentants de la Région Hauts-de-France, du CNC, de la DRAC Hauts-de-France, de l'Acap – Pôle régional image et de Pictanovo.

Bénéficiaires

Flux s'adresse aux cinémas des Hauts de France.

L'adhésion est proposée sur une période d'un an. Elle prend effet à partir du 1er septembre, elle est gratuite pour les cinémas de la petite exploitation et/ou classées Art et Essai dans l'ensemble des Hauts-de-France.

Tout cinéma régional non classé de la moyenne ou de la grande exploitation peut accéder aux avant-programmes en acquittant une adhésion dont le montant est défini chaque année par le comité de pilotage et qui est précisé sur www.flux-avantprogrammes.com

Contenus

Le catalogue de courts métrages géré par les Rencontres Audiovisuelles

Les Rencontres Audiovisuelles gère le catalogue des courts métrages régionaux, nationaux et internationaux.

Tout court métrage d'une durée inférieure à douze minutes est éligible, sans distinction de genre, afin de représenter la diversité de ce format. Le catalogue offre ainsi aux adhérents une centaine de films de fiction, documentaires, expérimentaux, en prise de vue réelle ou d'animation.

Les droits de diffusion sur le territoire des Hauts-de-France sont négociés pour des durées de 2 ans pour les films nationaux et internationaux, et de 4 ans pour les films régionaux.

30 nouveaux films entrent au catalogue chaque année. Le renouvellement partiel du catalogue s'opère notamment grâce au comité de sélection composé des structures coordinatrices du dispositif, d'exploitants volontaires et des partenaires (Région Hauts-de-France, CNC, DRAC Hauts-de-France).

Des conseils en programmation sont proposés de manière hebdomadaire sur la page Facebook du dispositif, ainsi que la mise en lumière des programmations des exploitants adhérents.

Les contenus produits par De la suite dans les images

De la suite dans les images est le producteur délégué d'une pluralité de contenus prenant appui sur les compétences de réalisateurs.trices et technicien.ne.s liés à des structures associatives des Hauts-de-France.

Les longs métrages de fiction, documentaires et d'animation coproduits par Pictanovo bénéficient d'une attention particulière. En complément des outils conçus par les distributeurs, ils prennent deux formes particulières (en partenariat avec Dick Laurent) :

- des entretiens d'une durée de quinze minutes avec les auteur.e.s réalisateurs.trices (ce sont plutôt des compléments de programme et s'intitulent « Conversation avec... ») ;

- des entretiens d'une durée de trois minutes avec les comédien.ne.s (ils servent de teasers et peuvent se décliner en série de deux ou trois).

En parallèle, De la suite dans les images produit plusieurs séries pour l'avant-séance. Elles permettent de maintenir l'offre à niveau lorsque les sorties de films aidés en région se raréfient, tout en nourrissant la diversité en termes de formes, d'esthétiques et de sujets (en partenariat avec Cellofan', Alphafilms ou Canasucre Productions, ainsi qu'avec la délégation Ina Nord).

Rayonnement

A l'exception des courts métrages dont l'accord des Rencontres Audiovisuelles avec les ayants-droits porte sur une diffusion exclusive dans les Hauts-de-France, les avant-programmes peuvent rayonner au-delà du territoire régional, notamment par le biais des associations territoriales fédérant les salles de cinéma de la petite exploitation et/ou classées Art et Essai.

Si la priorité sur les séries produites par De la suite dans les images est donnée aux lieux de diffusion des Hauts-de-France, la mutualisation de contenus avec les structures qui coordonnent un dispositif équivalent à Flux est à rechercher.

De la suite dans les images est, par ailleurs, force de proposition vers les coordinations de dispositifs d'éducation artistique au cinéma pour la présentation en avant-séance de ses propres contenus. A titre exceptionnel, pour les séances organisées dans le cadre de « Ecole et cinéma, Ecole et cinéma – maternelle » « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma », les cinémas non classés Art et Essai appartenant à la moyenne ou à la grande exploitation pourront accéder gracieusement aux contenus.

De même, De la suite dans les images disposera de la latitude lui permettant de mettre en ligne ses productions sur la plateforme pédagogique Pixivore développée en lien avec « Collège au cinéma ».

Accompagnement

Des temps de formation sont proposés régulièrement aux adhérents du dispositif, en fonction des besoins recensés.

Chaque année, deux cinémas-pilotes sont accompagnés dans la mise en place de leur activité autour du court métrage : au-delà de l'avant-programme, dans la mise en place d'ateliers, de programmes spéciaux, etc... L'objectif est de développer les publics, d'aider le cinéma à aller au-delà de ce qu'il pourrait faire seul, de donner des exemples d'action qui pourraient inspirer les autres cinémas.

Par ailleurs, les équipes de De la suite dans les images et des Rencontres Audiovisuelles se tiennent à disposition des adhérents pour les aider dans l'utilisation des outils du dispositif et dans leur programmation (thématiques et conseils se trouvent également sur www.flux-avantprogrammes.com).

L'ensemble des avant-programmes est disponible pour visionnement et commande sur cette même plateforme.

Les courts métrages du catalogue géré par les Rencontres Audiovisuelles et les contenus produits par De la suite dans les images sont accessibles via des liens de téléchargement permettant de disposer des fichiers au format DCP.